

---

---

**N° 1998-3095 - déplacements et voirie + finances et programmation - Jonage - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située rue François Blondel et appartenant à M. Jean Garnier - Département de l'action foncière - Subdivision Rhône-amont -**

---

---

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 10 septembre 1998, par lequel monsieur le président :

**A - Expose ce qui suit :**

La parcelle de terrain nu appartenant à monsieur Jean Garnier, située rue François Blondel à Jonage et cadastrée sous le numéro 301 de la section AM, fait l'objet, pour partie, de la réserve numéro 4 au plan d'occupation des sols du secteur "est" pour l'élargissement de cette voie, objet de la programmation pluriannuelle d'investissement 1998-1999-2000.

Aux termes du compromis qui vous est présenté, la Communauté urbaine achèterait une parcelle de terrain nu couvrant une superficie de 118 mètres carrés, à détacher de la parcelle AM 301 classée au POS en secteur NAd, au prix de 23 600 F, conformément à l'avis des services fiscaux ;

**B - Propose** d'approuver ce document, de l'autoriser à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir et de fixer l'imputation de la dépense ;

Vu ledit document ;

Oùï l'avis de ses commissions déplacements et voirie et finances et programmation ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** ce document et autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**2° - La dépense** en résultant fera l'objet d'une imputation au budget de la Communauté urbaine - compte 211 200 - fonction 64 - opération 0034.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,